

**Commission économique et sociale
Pour l'Asie occidentale**

**Rapport sur la vingt-troisième session
9-12 mai 2005**

**Conseil économique et social
Documents officiels: 2005**

Supplément no. 21



**Nations Unies
New York, 2005**

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2005/41

E/ESCWA/23/10

ISSN: 1020-2153

05-0396

Publication des Nations Unies

Résumé

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a tenu sa vingt-troisième session à Damas du 9 au 12 mai 2005, conformément à sa résolution 158 (XIV) en date du 5 avril 1987 relative à la tenue d'une session tous les deux ans et à sa résolution 196 (XVII) en date du 31 mai 1994 relative à la fréquence des sessions de la Commission.

La Commission a examiné de nombreux points inscrits à son ordre du jour, notamment les questions prioritaires de la région comme la sécurité et la paix et leur influence sur le développement économique et social, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les politiques sociales des États Membres.

La Commission a en outre examiné les activités menées depuis la vingt-deuxième session et présentées dans le rapport du Secrétaire exécutif qui comporte, dans ses quatre parties, l'exécution du programme biennal pour la période 2004-2005, la situation financière et le budget, le programme de la coopération technique et des services consultatifs régionaux et les recommandations faites par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU après la vérification des comptes des commissions régionales de l'Organisation. Étaient également inscrits à l'ordre du jour des points ayant trait au projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 ainsi qu'à la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes.

La Commission a par ailleurs adopté et ouvert à la signature le Mémorandum d'accord sur la coopération dans le domaine du transport maritime dans le Mashreq arabe. Huit États l'ont signé durant la session.

À la clôture de la session, la Commission a adopté la Déclaration de Damas relative aux objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'Asie occidentale afin de la soumettre au Conseil économique et social pour décision, ainsi qu'un ensemble de résolutions appelant l'attention du Conseil. Le présent rapport contient l'ensemble des résolutions que la Commission a adoptées au cours de sa vingt-troisième session, ainsi qu'un bref aperçu des points importants soulevés au cours des débats.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction.....	1-2	3
<i>Chapitre</i>		
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social.....	3	4
II. Questions portées à l'attention du Conseil économique et social	4	6
III. Questions ayant fait l'objet d'un examen ou d'un débat.....	5-50	21
A. Invitation aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées qui ne sont pas membres de la Commission à participer à titre d'observateurs à la vingt-troisième session de la Commission.....	5	21
B. Les questions prioritaires dans la région de l'Asie occidentale	6-22	21
C. Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission.....	23-36	27
D. Débat général: questions dont la vingt-troisième session est saisie	37-38	29
E. Adoption d'un Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine du transport maritime dans le Mashreq arabe	39-41	29
F. Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007	42-43	30
G. Coopération entre la CESAO et la Ligue des Etats arabes.....	44-47	30
H. Date et lieu de la vingt-quatrième session de la Commission	48-49	31
I. Questions diverses	50	31
IV. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-troisième session	51	31
V. Organisation des travaux.....	52-63	31
A. Date et lieu de la session.....	52	31
B. Ouverture	53-58	31
C. Participation.....	59	32
D. Election du bureau	60	31
E. Pouvoirs des délégations.....	61	32
F. Ordre du jour et organisation des travaux	62-63	33
G. Documentation.....	64	33
Annexes		
I. Liste des participants (En anglais).....		34
II. Liste des documents dont la Commission était saisie à sa vingt-troisième Session (En anglais).....		45

Introduction

1. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a tenu sa vingt-troisième session conformément à la résolution 196 (XVII) de la Commission en date du 31 mai 1994 relative à la fréquence des sessions ministérielles de la Commission.
2. Le présent rapport porte sur les travaux de la Commission à sa vingt-troisième session, répartie sur cinq séances plénières et tenue à Damas du 9 au 12 mai 2005.

I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social

3. À sa cinquième séance plénière, le 12 mai 2005, la Commission a adopté la Déclaration de Damas relative à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qu'elle a décidé de soumettre au Conseil économique et social pour suite à donner.

Déclaration de Damas relative à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Guidée par la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 par les chefs d'État et de gouvernement en vertu de la résolution 55/2 de l'Assemblée générale,

Reconnaissant que le principal défi que la région doit relever aujourd'hui est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive agissant dans l'intérêt des peuples de la région en bâtissant un avenir commun fondé sur les principes humains nobles et équitables,

Notant que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région est une responsabilité nationale, qu'il s'agisse de définir les buts et les objectifs du développement ou d'adopter les politiques générales en vue de leur réalisation d'ici à 2015,

Soulignant que les pays développés, en tant que partenaires pour le développement, doivent honorer leurs engagements envers les pays en développement et soulignant aussi la relation entre les activités de libéralisation du commerce mondial et la facilitation de l'accès aux marchés mondiaux d'une part et les objectifs du Millénaire pour le développement d'autre part, compte tenu de l'importance de la coordination avec les pays en développement,

Insistant sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les pays de la région afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015,

Se félicitant des efforts déployés par le Secrétariat exécutif dans ce domaine et du rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESA0,

1. *Souligne* que pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il importe d'améliorer la croissance économique et d'élaborer en même temps des stratégies de réduction de la pauvreté et du chômage et d'assurer l'intégration sociale, notamment en adoptant les politiques générales nécessaires en matière d'emploi et de protection sociale, en améliorant les conditions de vie, des personnes défavorisées en particulier, en luttant contre la corruption et en renforçant le sens de la responsabilité;

2. *Engage* les États membres à coordonner leurs activités au plan régional et à collaborer afin d'adopter des positions arabes coordonnées et communes pour se préparer à participer à la réunion qui se tiendra à New York en septembre 2005, cinq ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire, et d'actualiser les systèmes de contrôle et de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement;

3. *Prie instamment* les institutions des Nations Unies travaillant dans la région de la CESA0 de coordonner leurs travaux et de collaborer afin de répondre aux besoins régionaux et de mettre l'accent, dans les réunions du groupe de la coordination régionale organisées par la Commission, sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire dans la région;

4. *Prie* le Secrétaire exécutif d'aider les États membres à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment à renforcer leur capacité en matière de formulation des politiques, à évaluer les progrès réalisés et leur impact et à élaborer des rapports régionaux;

5. *Prie* également le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans ce domaine.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

II. Questions portées à l'attention du Conseil économique et social

4. À sa cinquième séance tenue le 12 mai 2005, la Commission a adopté les résolutions ci-après qu'elle a décidé de porter à l'attention du Conseil économique et social:

254 (XXIII). Création du centre de technologie de la CESAO

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant à la résolution 54/201 du Conseil de sécurité sur l'utilisation de la science et de la technique au service du développement et sur la place prioritaire qu'elles occupent dans l'Organisation des Nations Unies, au rapport du Secrétaire général sur l'application de la science et de la technique aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.16/2004/2) et à la résolution 68/2004 du Conseil économique et social sur la science et la technique au service du développement,

Consciente de la tendance mondiale vers une économie fondée sur le savoir qui s'appuie sur les connaissances scientifiques et techniques et sur les innovations comme fondement de la compétitivité et comme base pour la réalisation des objectifs du développement durable sur le plan national, du lien étroit entre la croissance économique et le renforcement des capacités individuelles des États dans le domaine des nouvelles technologies ainsi que des efforts nécessaires sur le plan du transfert et de l'adaptation des technologies,

Considérant que pour créer des emplois et réduire la pauvreté, il faut accroître les taux de croissance économique et diversifier les sources du revenu national, et donc établir des bases solides dans le domaine de la science et de la technique et en matière d'innovation technologique,

Tenant compte de l'Initiative de la CESAO visant l'activation du rôle de la science, de la technologie et de l'innovation technologique dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement que la Commission a adoptée à sa vingt-deuxième session et dont la bonne exécution nécessite la mise en place d'une structure institutionnelle spécialisée,

Notant que les commissions régionales de l'ONU ont créé des centres spécialisés pour appuyer les efforts des États membres visant à renforcer les capacités nationales dans les domaines de la science et de la technique, qu'ils placent parmi leurs priorités dans la marche vers la réalisation du développement durable,

Consciente du rôle important qu'un tel centre doit jouer pour aider les États membres à renforcer leurs capacités scientifiques et techniques et à coordonner la coopération aux deux plans régional et international à cette fin,

1. Prie le Secrétaire exécutif d'effectuer une étude approfondie financée à l'aide de ressources extrabudgétaires sur la création d'un centre de technologie chargé d'exécuter les activités visant à renforcer les capacités technologiques nationales et à s'en servir pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, accélérer le développement économique et social et renforcer la coopération régionale et internationale dans les domaines techniques;

2. Prie également le Secrétaire exécutif de soumettre cette étude au Comité consultatif pour le développement scientifique et technique et l'innovation technologique avant de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur la création d'un centre de technologie.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

**255 (XXIII). Mécanisme régional de renforcement des capacités
en matière de gestion des ressources en eau communes**

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant à la déclaration et au plan d'action issus du Sommet mondial pour le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en septembre 2002,

Rappelant les recommandations faites par le Comité des ressources en eau à sa sixième session, notamment celles qui concernent le renforcement des capacités de négociation et le règlement des différends relatifs aux eaux communes,

Rappelant également la résolution 244 (XXII) en date du 17 avril 2003, relative à la coopération entre les États membres de la CESAO au sujet des ressources en eau communes et du Réseau arabe pour la gestion intégrée des ressources en eau,

Consciente de l'importance accrue du renforcement des capacités en matière de gestion des ressources en eau communes pour en faire profiter davantage les États membres,

Appréciant l'intérêt de plus en plus grand accordé par le Secrétaire exécutif aux activités liées aux ressources en eau pour appuyer les efforts déployés par les États membres dans la réalisation du développement durable,

1. *Demande* au Secrétaire exécutif d'élaborer une étude de faisabilité à l'aide de ressources extrabudgétaires sur les possibilités de mettre en place un mécanisme régional pour renforcer les capacités des États membres en matière de gestion des ressources en eau communes et de la soumettre au Comité des ressources en eau de la CESAO;
2. *Engage* le Secrétaire exécutif à continuer d'appuyer les activités et programmes se rapportant aux objectifs du mécanisme proposé;
3. *Prie* le Secrétaire exécutif de présenter à la Commission, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

**256 (XXIII). Adoption du Mémoire d'accord sur la coopération dans
le domaine des transports maritimes dans le Mashreq arabe**

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Convaincue de la nécessité de faciliter le transport et le commerce pour réaliser l'intégration régionale,

Soulignant l'importance du renforcement de la coopération et de la coordination dans le domaine des transports maritimes,

Se référant à la Déclaration sur l'adoption d'un système de transports intégré dans le Mashreq arabe faite par le Comité du transport à sa première session tenue les 9 et 10 février 1999 et adoptée par la Commission à sa vingtième session tenue à Beyrouth les 27 et 28 mai 1999,

Se référant également à l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe¹ adopté par la Commission dans sa résolution 235 (XXI) en date du 11 mai 2001 et à l'Accord sur un réseau ferroviaire international dans le Mashreq arabe² adopté dans la résolution 243 (XXII) en date du 17 avril 2003,

Signalant que le Comité du transport a adopté, à sa sixième session, la version finale du Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes dans le Mashreq arabe,

1. *Décide* d'adopter le Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine des transports maritimes dans le Mashreq arabe joint en annexe à la présente résolution;
2. *Prie instamment* les États membres de signer le Mémoire d'accord et de le ratifier le plus rapidement possible;
3. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

257 (XXIII). Choix des routes prioritaires dans la mise en œuvre de l'accord des routes internationales dans le Mashreq arabe

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant à l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe qu'elle a adopté en application de sa résolution 235 (XXI) en date du 11 mai 2001 et qui est entré en vigueur le 19 octobre 2003,

Se référant également au plan d'action pour la mise en œuvre de l'Accord approuvé par le Comité du transport à sa cinquième session qui s'est tenue du 2 au 4 mars 2004 et contenu dans le document E/ESCWA/GRID/2004/1/Rev.1,

Se référant en outre aux importantes mesures prises par certains États membres sur la voie de la mise en œuvre de l'Accord conformément au plan d'action adopté, surtout en ce qui concerne la fabrication et l'installation des panneaux sur lesquels sont indiquées les routes internationales mentionnées dans l'Accord;

Affirmant qu'il importe de désigner les routes prioritaires afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord et d'en faire bénéficier la plupart des États membres,

Considérant que les États membres doivent élaborer un plan d'action détaillé concernant les projets nécessaires à l'exécution des routes prioritaires,

1. *Choisit* les routes M40 et M45 comme étant prioritaires pour les raisons précisées en annexe à la présente résolution;
2. *Demande* aux États membres dont une partie des routes indiquées se trouve sur leur territoire d'élaborer un plan de travail détaillé concernant les projets qu'il faudra avoir exécutés sur ces routes le 30 septembre 2007 au plus tard et de commencer à prendre les mesures nécessaires pour améliorer ces routes le plus rapidement possible de manière à les rendre conformes aux spécifications prévues dans l'Accord;

¹ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, E/ESCWA/TRANS/2001/3.

² Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, E/ESCWA/TRANS/2002/1/Rev.2.

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de fournir l'assistance technique nécessaire à l'élaboration des plans de travail et d'en assurer le suivi;
4. *Prie* également le Secrétaire exécutif de lui présenter un rapport à ce sujet à sa vingt-cinquième session.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

Annexe

**Choix des routes prioritaires dans la mise en œuvre de l'Accord
des routes internationales dans le Mashreq arabe**

Afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe, et notamment les démarches qu'il faut entreprendre à cette fin, telles que précisées dans le plan d'action relatif à l'exécution de l'Accord,* à savoir:

1. Les aspects informatifs.
2. Les panneaux d'indication des routes.
3. Les routes et leurs caractéristiques.
4. Les panneaux et les signalisations routières.
5. Les spécifications techniques des routes.

Les critères suivants ont été adoptés en attendant que toutes les routes soient devenues conformes aux spécifications techniques indiquées dans l'Accord des routes internationales dans le Mashreq arabe:

1. La route doit traverser le plus grand nombre de pays membres, un avantage étant accordée à ceux qui ont ratifié ou signé l'Accord.
2. La route doit assurer un lien avec d'autres régions, c'est-à-dire que son point de départ ou d'arrivée doit se situer en dehors de la région de la CESAO.
3. La route ne doit pas comporter de parties nécessitant d'importants travaux d'amélioration ou de remise en état et donc du temps et des efforts supplémentaires.
4. Les travaux doivent être effectivement entamés, y compris l'installation de panneaux pour indiquer les routes internationales, l'amélioration ou la modification de certaines parties de ces panneaux, tel que prévu dans l'Accord.
5. On choisira une route d'orientation Nord/Sud et une autre Est/Ouest.

Compte tenu de ces critères, les deux routes suivantes ont été choisies:

- (a) La route nord-sud:

M45 Syrie – Jordanie - Arabie saoudite -Yémen (3713km)

Bab El Hawa (Syrie/Turquie) – Alep – Homs – Damas – Nassib (Syrie/Jordanie) – Jaber (Jordanie/Syrie) – Amman – Maans – El Medawawra (Jordanie/Arabie saoudite) – Halat Ammar (Arabie saoudite/Jordanie) – Teboub – El Kéleiba – Al Madina Al Ménawara – La Mecque – Abha – Elbe (Arabie saoudite/Yémen) – Bakem (Yémen/Arabie saoudite) – Sanaa – Taaz.

- (b) La route est-ouest:

M40 Iraq – Jordanie - Territoires palestiniens occupés – Littoral sud de la Méditerranée (2228km)

El Muntheriya (Iraq/Iran) – Khankin – Baghdad – Al Ramadi- Al Rotba – Al Taribil (Iraq/Jordanie) – Al Karamé (Jordanie/Iraq) – Al Azraq – Amman – Pont du Roi Hussein (Jordanie/Territoires Palestiniens Occupés) – Jérusalem – Ghaza – Rafah (Egypte/Territoires Palestiniens Occupés) – Al Arich – Kobri El Kantara – Port Saïd – Alexandrie – El Salloum (Egypte/Libye).

* Voir E/ESCWA/GRID/2004/1/Rev.1.

258 (XXIII). Renforcement de la coopération technique au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Rappelant sa résolution 249 (XXII) en date du 17 avril 2003 relative au renforcement des services consultatifs et des activités de coopération technique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Consciente du rôle des services consultatifs et de coopération technique dans le développement économique et social de la région,

Consciente également de l'importance des activités sur le terrain pour combler les besoins de développement des pays de la région,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de coopération technique,

Appréciant les importantes contributions du Secrétariat au renforcement des capacités nationales dans la région,

Reconnaissant les efforts que le Secrétariat exécutif déploie pour améliorer la prestation et l'efficacité des services de coopération technique et établir des rapports à leur sujet, et cela en élaborant une stratégie visant à identifier les domaines dans lesquelles la Commission peut se distinguer et obtenir de meilleurs résultats,

1. *Note avec satisfaction* la contribution du Secrétariat exécutif à l'augmentation des activités de coopération technique de manière à répondre aux demandes des pays membres dans les domaines prioritaires pour la région;

2. *Approuve* la stratégie de coopération technique élaborée à cette fin;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer la stratégie de la coopération technique;

4. *Prie également* le Secrétaire exécutif de constituer un réseau pour l'échange des données et des connaissances dans le domaine de la coopération technique avec les pays membres afin de renforcer et de coordonner les activités de coopération technique;

5. *Prie en outre* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération technique et de lui communiquer toutes modifications qui y sont apportées.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

259 (XXIII). Les politiques sociales

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Notant que l'évolution des politiques sociales dans les pays membres ne suit pas le rythme des progrès économiques et technologiques survenus sur le plan mondial,

Notant également que la divergence entre le progrès social et le progrès réalisé dans les autres domaines a causé de nombreux problèmes, y compris d'ordre social,

Se référant aux recommandations du Sommet mondial pour le développement social, ainsi qu'aux objectifs du Millénaire pour le développement,

Tenant compte du fait que les politiques sociales traitent d'une multitude de problèmes que de nombreux ministères et organes se chargent de résoudre,

Notant en outre que les pays de l'Asie occidentale doivent adopter des politiques sociales intégrées adaptées à la situation de la région, et qu'ils ont beaucoup à faire en matière de planification, d'exécution, de coordination et de suivi pour y parvenir,

Consciente de l'importance des documents et des rapports que le Secrétariat exécutif a présentés pour faire évoluer la conception des politiques sociales et appuyer leur exécution de manière intégrée,

Appréciant le progrès réalisé par le Secrétariat exécutif dans l'exécution du projet des politiques sociales intégrées dans la région arabe,

1. *Demande* aux États membres de désigner un coordonnateur permanent pour examiner le programme des politiques sociales intégrées et adopter les mesures permettant d'en assurer l'exécution et le suivi;

2. *Engage* les États membres à coopérer avec le Secrétariat exécutif pour l'exécution de l'étape suivante du programme des politiques sociales, qui nécessite une coordination au plan national afin de trouver les meilleurs moyens de formuler les politiques sociales adaptées à la situation et aux spécificités de chaque pays;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de soumettre aux États membres pour adoption les rapports nationaux élaborés par la Commission au sujet des politiques sociales, qui seront mis à jour et présentés dans leur version modifiée au Comité du développement social à l'une de ses prochaines sessions;

4. *Prie également* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

260 (XXIII). Développement et coopération régionale dans un climat d'instabilité

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Rappelant sa résolution 241 (XXII) concernant l'impact de l'absence de stabilité dans la région arabe sur la situation économique et sociale et sa résolution 252 (XXII) relative au redressement économique et social en Palestine, en date du 17 avril 2003,

Constatant la situation d'instabilité qui règne dans la région depuis des décennies en raison des guerres successives, notamment de celle qui est engendrée par l'occupation israélienne des territoires arabes, et les répercussions de cette situation sur les plans économique et social,

Profondément préoccupée par les incidences que cette situation peut avoir sur le développement économique et social intégré,

Se félicitant des initiatives prises par le Secrétariat exécutif pour appuyer le processus de redressement et de développement économique et social en Iraq, en Palestine et dans le sud du Liban,

1. *Prie* le Secrétariat de faire une évaluation préalable des dangers que la situation d'instabilité peut présenter pour le développement économique et social et pour l'intégration régionale;

2. *Prie instamment* les États membres d'adopter des politiques susceptibles de renforcer la coopération et l'intégration régionales aux plans économique et social, compte tenu de leurs retombées positives sur le processus de développement;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de redoubler d'efforts pour renforcer les capacités et apporter l'appui nécessaire aux pays de la région qui ont souffert ou souffrent encore d'instabilité, notamment en matière d'analyse dans les domaines du développement économique et social durable;

4. *Engage* les États membres et les organismes bailleurs de fonds, y compris les gouvernements, les institutions et la société civile, à contribuer au relèvement et à la reconstruction dans les pays de la région qui souffrent ou ont souffert d'instabilité;

5. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

261 (XXIII). Renforcement de la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes dans le domaine du développement économique et social

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant aux résolutions 56/40 du 7 décembre 2001, 57/46 du 21 novembre 2002 et 59/9 du 22 octobre 2004 de l'Assemblée générale concernant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes,

Notant la recommandation faite lors de la réunion générale consacrée à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes organisée au Caire du 10 au 12 février 2004 sur la nécessité de poursuivre la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes et de la renforcer afin de réaliser les objectifs de développement économiques et sociaux,

Notant également la recommandation faite lors de la même réunion selon laquelle le modèle de coopération entre le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement relevant de la Ligue des États arabes et le Bureau régional pour l'Asie occidentale relevant du Programme des Nations Unies pour l'environnement et la CESAO dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable au niveau de la région arabe devrait être appliqué dans d'autres domaines intéressant l'ONU et la Ligue des États arabes,

Tenant compte du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement (A/59/565), en particulier du chapitre III de la deuxième partie qui définit les "menaces économiques et sociales, y compris la pauvreté, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement" comme constituant une des six catégories de menaces qui guettent l'humanité aujourd'hui et dans les décennies à venir,

Tenant compte également du rapport du Secrétaire général intitulé “Dans une liberté plus grande: Développement, sécurité et droits de l’homme pour tous” dans lequel il a considéré que l’Organisation des Nations Unies et les organisations régionales doivent jouer des rôles complémentaires pour relever les défis qui menacent la sécurité et la paix dans le monde, et envisagé la conclusion de mémorandums d’accord entre l’ONU et les organisations régionales, à titre individuel, afin d’organiser l’échange d’informations, de données d’expérience et de ressources selon les besoins de chacune d’entre elles,

Tenant compte en outre de la coopération qui existe entre la CESAO et la Ligue des États arabes et convaincue de la possibilité d’améliorer les formes et les niveaux d’entente qui existent entre l’Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes, surtout dans les domaines du développement économique et social,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire exécutif sur la coopération entre la Commission et la Ligue des États arabes (E/ESCWA/23/8),

1. *Loue* les efforts déployés par le Secrétaire exécutif et par le Secrétaire général de la Ligue des États arabes en vue d’améliorer les moyens de communication entre les deux organisations dans le cadre de la collaboration au service des pays membres;
2. *Invite* à la mise en place d’un partenariat stratégique entre la CESAO et la Ligue des États arabes fondé sur les avantages comparés de chacune des deux organisations;
3. *Prie* le Secrétaire exécutif de présenter à la Ligue des États arabes son point de vue sur la manière d’améliorer la coopération entre les deux organisations dans tous les secteurs économiques et sociaux afin de relever les défis qui se posent dans ces secteurs, tant sur le plan de la politique générale que sur le plan technique;
4. *Prie instamment* les gouvernements, les membres de l’Organisation des Nations Unies, les organismes donateurs, les institutions financières internationales et le secteur privé d’appuyer les projets communs de la CESAO et de la Ligue des États arabes dans les domaines du développement économique et social;
5. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui transmettre, à sa vingt-quatrième session, un exemplaire de ses propositions et de lui présenter un rapport sur les progrès réalisés dans la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

262 (XXIII). Renforcement des capacités des états membres dans le domaine de la statistique et du programme de comparaison internationale

La Commission économique et sociale pour l’Asie occidentale,

Insistant sur la nécessité d’évaluer le progrès accompli sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, conformément à la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000 dans la résolution 55/2 de l’Assemblée générale,

Notant les progrès réalisés dans le cadre du programme de comparaison internationale pour la région de l’Asie occidentale et l’importance de ce programme dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement, surtout en ce qui concerne la mesure des niveaux de pauvreté et des indicateurs commerciaux et d’investissement,

Se conformant aux recommandations faites par le Comité de statistique de la CESAO à sa sixième session et aux résultats de la trente-sixième session du Comité statistique de l'ONU en 2005,

Se référant à sa résolution 247 (XXII) du 17 avril 2003 relative au développement des travaux statistiques dans la région de la CESAO,

Notant les efforts déployés par le Secrétariat exécutif pour améliorer les capacités des services statistiques nationaux et moderniser les mécanismes et les méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des statistiques et des indicateurs économiques et sociaux dont ils disposent,

Consciente qu'il faut avoir accès à des indicateurs et à des données statistiques fiables pour élaborer les politiques nationales de développement économique et social et les stratégies permettant de les appliquer,

Soulignant le rôle de la statistique en tant qu'instrument essentiel pour planifier et réaliser le développement,

1. *Demande aux États membres* d'adopter des stratégies statistiques nationales visant à assurer les données et les indicateurs nécessaires pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement économiques et sociaux, notamment ceux du Millénaire, et cela en réalisant des recensements et des enquêtes sur les ménages comme les enquêtes sur la population active et sur les revenus et les dépenses, en procédant à la mise à jour régulière des registres administratifs et en assurant les ressources financières nécessaires pour appliquer ces stratégies;

2. *Appuie* le Programme mondial de recensement de la population et de l'habitation pour 2010 qui prévoit d'adopter des méthodes, des concepts et des classifications internationaux et modernes permettant d'effectuer avec succès des recensements de population le plus rapidement possible et au moindre coût et de constituer des bases de données sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des populations, comparables à l'échelle internationale, qui favorisent le processus d'élaboration des politiques et des programmes de développement et la participation aux activités qui s'y rapportent;

3. *Demande également* aux États membres de publier un rapport statistique national tous les deux ans au moins qui mette en évidence les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et contienne les indicateurs économiques et sociaux utiles à cette fin, et cela pour aider la Commission à actualiser ses bases de données et à les mettre à la disposition des décideurs afin d'évaluer les progrès réalisés par les États membres sur le plan du développement;

4. *Prie* les États membres d'inclure les opérations du programme de comparaison internationale dans leurs programmes statistiques nationaux et dans leur structure organisationnelle sous la forme d'unités indépendantes ou dans le cadre des unités qui produisent les statistiques sur les prix afin de concevoir un indicateur des parités de pouvoir d'achat, ainsi que des indices de comparaison des prix;

5. *Demande en outre* aux États membres d'améliorer les capacités de leurs services statistiques dans le domaine de l'exécution des enquêtes sectorielles nécessaires pour établir les bases de l'élaboration de la comptabilité nationale conformément au Système de comptabilité nationale établi par les Nations Unies en 1993, en tenant compte également du secteur non structuré;

6. *Prie* le Secrétariat de fournir des services consultatifs aux États membres dans le domaine des statistiques économiques, sociales et environnementales;

7. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la présente résolution.

263 (XXIII). Promotion du partenariat et mobilisation des ressources

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Consciente de la responsabilité qui lui incombe dans la réalisation du développement économique et social et dans le renforcement de l'intégration dans la région,

Consciente également de sa contribution à l'évaluation des incidences de l'instabilité politique sur le développement économique et social et à l'analyse de ces incidences,

Reconnaissant que le budget-programme ordinaire est limité et qu'il couvre la plupart des activités normatives et analytiques,

Réaffirmant qu'il est indispensable d'obtenir des ressources extrabudgétaires pour permettre au Secrétariat exécutif d'augmenter ses activités opérationnelles liées au renforcement des capacités et de résoudre les problèmes de la région avec l'efficacité nécessaire et en temps voulu,

Se référant à ses résolutions 249 (XXII) et 253 (XXII) du 17 avril 2003 relatives au renforcement des services consultatifs et des activités de coopération technique et à la nécessité d'augmenter les contributions à la Commission,

Louant les efforts déployés par le Secrétariat exécutif pour mobiliser des ressources de toutes parts, notamment des organisations non gouvernementales et du secteur privé, et pour établir, à cette fin, une liste consolidée des projets,

Ayant examiné le programme ordinaire de la coopération technique et l'état financier des programmes de la Commission,

1. *Espère* que les États membres apporteront un appui financier au Fonds d'affectation spéciale de la CESAO pour les activités régionales afin de permettre au Secrétariat exécutif d'augmenter ses activités opérationnelles;

2. *Prie* les donateurs nationaux, régionaux et internationaux d'apporter un plus grand appui financier aux activités de la CESAO, notamment à celles de la coopération technique;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif d'identifier, de créer et de développer des partenariats stratégiques et de prendre des initiatives de coopération avec des donateurs régionaux et internationaux dans les domaines d'action prioritaires;

4. *Prie* également le Secrétaire exécutif d'élaborer un plan de financement pluriannuel et de le lui présenter à sa vingt-quatrième session.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

264 (XXIII). Mise en œuvre de la déclaration de Beyrouth pour la femme arabe dix ans après Beijing: appel pour la paix

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue en septembre 1995, au document établi par la vingt-troisième

session extraordinaire de l'Assemblée générale organisée à New York en juin 2000, à la déclaration issue de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme tenue à New York en mars 2005, aux recommandations et conclusions de la Conférence régionale arabe dix ans après Beijing: Appel pour la paix qui s'est tenue à Beyrouth du 8 au 10 juillet 2004, au troisième objectif du Millénaire relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de la femme et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,

Notant que la Commission de la condition de la femme à sa quarante-neuvième session a souligné l'importance de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et décidé de concentrer ses travaux sur la poursuite de l'exécution du Programme d'action lors de sa cinquantième session prévue à New York en mars 2006, demandant aux commissions régionales d'assurer la coordination entre les États membres afin d'unifier les positions et d'aider les mécanismes nationaux s'intéressant aux femmes à accélérer l'application des recommandations de la Conférence de Beijing et toutes les activités de suivi qui s'y rapportent,

Rappelant sa résolution 240 (XXII) en date du 17 avril 2003 relative à la constitution d'un comité de la femme au sein de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et à la création d'un centre de la femme qui serve de Secrétariat au comité,

Tenant compte de la recommandation du Comité de la femme à sa deuxième session tenue à Beyrouth en juillet 2004 sur le rôle essentiel du centre, qui consiste à mettre en commun les efforts visant à accroître la coopération, l'intégration et l'échange de données d'expériences entre les États membres et à assurer l'appui nécessaire pour renforcer les capacités institutionnelles et humaines des mécanismes concernant la femme, en collaboration et en coordination avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, la Ligue des États arabes, l'Organisation des femmes arabes et le Centre de recherche et de formation pour les femmes arabes,

1. *Prie* les États membres d'adopter des politiques qui tiennent compte des spécificités des femmes, d'établir des stratégies nationales pour l'autonomisation des femmes et de mettre en place les cadres institutionnels adaptés afin d'inclure les questions des femmes dans les activités, les politiques et les programmes, conformément aux conventions arabes et internationales pertinentes, notamment à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

2. *Demande* aux États membres d'intensifier les efforts visant à mettre en œuvre la Déclaration de Beyrouth pour la femme arabe dix ans après Beijing: Appel pour la paix, à poursuivre l'application du Programme d'action de Beijing, des conclusions de la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme et de celles de « l'Examen et l'évaluation du Programme d'action de Beijing », et de prendre les mesures nécessaires pour élaborer des rapports nationaux sur les progrès réalisés et les obstacles rencontrés à cet égard;

3. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur l'application de la présente résolution.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

265 (XXIII). Coopération régionale en matière de sécurité routière

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Rappelant la résolution 58/9 du 19 novembre 2003 de l'Assemblée générale relative à la crise mondiale en matière de sécurité routière,

Reconnaissant que la dégradation de la sécurité routière provoque un grand nombre de décès et un traumatisme immense dans le monde, et que ce problème est particulièrement grave dans les pays en développement qui en subissent les conséquences sociales et en payent les coûts économiques directs,

Insistant sur l'importance des efforts déployés par les organismes compétents des Nations Unies, notamment sur le plan régional, pour renforcer la sécurité routière,

Consciente de l'importance de l'accord conclu entre les commissions régionales de l'ONU et l'Organisation mondiale de la santé, dans le cadre d'une réunion organisée en mars 2005, sur les cinq priorités d'action en matière de sécurité routière, à savoir la ceinture de sécurité, le casque pendant la conduite d'un motocycle, la réduction de la vitesse, le renoncement à la conduite sous l'influence de l'alcool et la bonne infrastructure routière,

Estimant qu'il faut réaliser des études techniques pour identifier les priorités d'action de la région qui sont peut-être différentes des cinq priorités susmentionnées,

Se félicitant de la rapidité avec laquelle le Secrétaire exécutif a réagi au sujet du renforcement de la sécurité routière dans les pays membres en ajoutant de nouvelles activités à son programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005 et en proposant des activités dans ce domaine pour l'exercice 2006-2007,

1. *Invite* les États membres à relier la question de la sécurité routière à leurs programmes de développement, afin de mieux faire connaître les mesures de sécurité routière par l'intermédiaire de la presse audio-visuelle et écrite et des programmes d'enseignement, surtout aux enfants et aux adolescents, à coopérer avec les organismes régionaux et internationaux compétents et à évaluer les budgets nécessaires pour s'adapter aux conditions de la sécurité routière;

2. *Invite* également les États membres à participer aux activités que la Commission compte mener, notamment à l'élaboration d'études spécialisées, à l'organisation du chantier national sur les bonnes pratiques en matière de sécurité routière et à la préparation de la semaine mondiale de la circulation routière prévue pour 2007;

3. *Note avec satisfaction* la rapidité avec laquelle le Secrétaire exécutif a réagi au sujet du renforcement de la sécurité sur les routes des pays membres de la CESA0;

4. *Espère* que les États membres fourniront au Secrétariat l'appui financier et moral nécessaire pour qu'il puisse mener les activités susceptibles d'aider les pays à remplir les conditions requises en matière de sécurité routière;

5. *Prie instamment* les États membres de participer activement aux débats de l'Assemblée générale concernant cette question, si elle est abordée en septembre 2005;

6. *Prie* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans l'application de la présente résolution.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

266 (XXIII). Adoption du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Se référant au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007,

Tenant compte du fait que le projet de budget-programme pourrait faire l'objet de modifications lors de son examen par les comités pertinents et par l'Assemblée générale,

Notant que le projet de budget-programme a adopté les priorités fixées par les États membres en ce qui concerne le développement économique et social,

1. *Adopte* le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007;
2. *Prie* le Secrétaire exécutif de distribuer le budget-programme aux États membres dès son adoption par l'Assemblée générale;
3. *Prie également* le Secrétaire exécutif de lui présenter, à sa vingt-quatrième session, un rapport sur les progrès réalisés dans l'exécution du budget-programme, et de lui communiquer les modifications qui y sont apportées.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

267 (XXIII). Adoption des modifications apportées au programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Ayant été saisie des progrès réalisés en 2004 dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005,

Ayant été saisie également des modifications apportées à ce programme,

Se déclarant satisfaite des travaux accomplis,

Convaincue des arguments justifiant les modifications apportées au programme de travail, le dotant d'une grande souplesse,

1. *Adopte* les modifications apportées au programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005;
2. *Prie* le Secrétaire exécutif de poursuivre l'exécution du programme de travail et d'y inclure, si nécessaire, des activités portant sur les changements pouvant survenir dans la région de la CESA0;
3. *Prie également* le Secrétaire exécutif d'incorporer toutes autres modifications pouvant être apportées au programme de travail dans le rapport relatif aux progrès réalisés dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005 qui sera distribué aux États membres.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

268 (XXIII). Adoption des rapports finals des organes subsidiaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale,

Soulignant l'importance du rôle joué par les organes subsidiaires dans l'élaboration, la coordination et le suivi des travaux, chacun dans son domaine de spécialisation, pour servir les meilleurs intérêts des États membres,

Consciente qu'il importe de donner suite aux recommandations émanant de ces organes pour permettre à la Commission d'accomplir ses tâches,

Ayant examiné les recommandations contenues dans les rapports suivants: rapport du Comité de la femme sur sa première session (E/ESCWA/WOM/2003/IG.1/9), rapport du Comité du transport sur sa cinquième session (E/ESCWA/GRID/2004/IG.1/7), rapport du Comité de la femme sur sa deuxième session (E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/6), rapport du Comité de statistique sur sa sixième session (E/ESCWA/SCU/2004/IG.1/6), rapport du Comité de l'énergie sur sa cinquième session (E/ESCWA/SDPD/2004/IG.1/7), rapport du Comité des ressources en eau sur sa sixième session (E/ESCWA/SDPD/2004/IG.2/6), rapport du Comité technique chargé de la libéralisation du commerce extérieur et de la mondialisation économique dans les pays de la région de la CESA0 sur sa quatrième session (E/ESCWA/GRID/2005/IG.2/5), rapport du Comité du transport sur sa sixième session (E/ESCWA/GRID/2005/IG.1/5), rapport du Comité du développement social sur sa cinquième session (E/ESCWA/SDD/2004/IG.1/12),

1. *Adopte* les recommandations contenues dans ces rapports, sauf s'il en est décidé autrement au cours de la présente session, ainsi que les recommandations relatives à la date des prochaines réunions des organes subsidiaires dans les années 2006 et 2007;

2. *Engage* les États membres à coopérer avec la CESA0 pour prendre les mesures susceptibles d'accélérer la mise en application de ces recommandations.

Cinquième séance plénière
12 mai 2005

III. Questions ayant fait l'objet d'un examen ou d'un débat

- A. Invitation aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres des institutions spécialisées qui ne sont pas membres de la Commission à participer à titre d'observateurs à la vingt-troisième session de la Commission
(Point 5 de l'ordre du jour)

5. Cinq demandes de participation à titre d'observateur aux travaux de la vingt-troisième session de la Commission ont été reçues de la part des États suivants qui ne sont pas membres de la CESAO: Chine, Fédération de Russie, Maroc, Soudan et Tunisie. La Commission a invité ces États à participer aux travaux de la session à titre d'observateurs, comme elle a accepté la demande faite par le Soudan de participer à toutes les réunions de la Commission, à titre d'observateur également.

- B. Les questions prioritaires dans la région de l'Asie occidentale
(Point 6 de l'ordre du jour)

6. Ce point fait l'objet du document E/ESCWA/23/4 et comporte trois parties.

1. *La sécurité et la paix et leur influence sur le développement économique et social*

7. Une table ronde s'est tenue à ce sujet sous la présidence de M. Taleb Rifai, Directeur régional de l'Organisation internationale du travail à laquelle ont participé MM. Mahmoud Abdel Fadhil, Ma'n Bashour et Nabil Sukkar.

8. Le Secrétaire exécutif a ouvert le débat en présentant le rapport du Secrétaire général intitulé "Dans une liberté plus grande - Vers le développement, la sécurité et les droits de l'homme pour tous" qui sera examiné par l'Assemblée générale à sa prochaine session prévue en septembre 2005. Le rapport fixe un certain nombre d'actions prioritaires dans les domaines du développement, de la sécurité et des droits de l'homme. Il évoque les organisations internationales, l'ONU en particulier, et le rôle qu'elles doivent jouer dans le suivi de ces actions. L'idée principale du rapport est que la sécurité et le développement sont indissociables et qu'on ne peut avoir ni sécurité ni développement sans respecter les droits de l'homme et la primauté du droit. Le Secrétaire exécutif a précisé que l'objectif de la réforme était de renforcer le rôle de l'Organisation en respectant les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et en mettant l'accent sur la nécessité d'appliquer la Déclaration des droits de l'homme et de permettre au Conseil économique et social d'accomplir sa tâche de manière efficace.

9. Madame Tallawy a ajouté que l'objectif de cette réunion était de sensibiliser l'opinion publique des pays de la région à cette question et de se préparer à une participation active aux débats de l'Assemblée générale qui mette en évidence les spécificités de la région.

10. Dans la suite du débat, les participants ont signalé les défis et les menaces suivants:

(a) Les menaces physiques et autres, notamment les occupations militaires, les conflits frontaliers, la dispute sur les ressources naturelles de dimension stratégique (pétrole et eau), les guerres civiles, le chômage, surtout parmi les jeunes qualifiés;

(b) Les défis posés à la région, notamment la fragilité des structures démocratiques, la rigidité dans la passation des pouvoirs, la faiblesse des possibilités de changement démocratique par les moyens pacifiques, les divergences entre les revenus et les richesses, la pauvreté, la propagation de la corruption et l'échec institutionnel;

(c) “L’anarchie organisée”, préconisée par certains notables occidentaux pour diviser le monde arabe et en annexer certaines parties à d’autres régions auxquelles elles n’appartiennent pas culturellement, qui provoque les guerres préventives et qui en découle;

(d) La colonisation israélienne, qui constitue le maillon central du conflit israélo-arabe;

(e) L’agression extérieure et les tensions intérieures dues à la marginalisation, au gaspillage des ressources et au despotisme;

(f) La violence anarchique qui a entraîné des guerres et de la violence organisée, et qui est engendrée par la misère dont souffrent les populations de la région;

(g) Le coût des guerres qui ont touché et touchent encore la région, la migration des cerveaux, le clivage religieux et ethnique et le coût de l’armement;

(h) L’instabilité politique qui entraîne la fuite des investissements, de ceux à long terme en particulier;

(i) La petite taille du marché et sa fragmentation ainsi que la faiblesse du taux du commerce interrégional.

11. Des mesures ont été proposées pour relever ces défis, notamment:

(a) Garantir la sécurité sous toutes ses formes, nationale, alimentaire et du savoir;

(b) Établir un nouveau contrat social fondé sur l’entente entre les diverses catégories sociales, de sorte à renforcer l’immunité sociale grâce à la formulation d’un nouvel ensemble de politiques sociales et sécuritaires qui garantissent un minimum de qualité de vie;

(c) Propager la pratique de la démocratie;

(d) Mettre en place un système préventif en créant des capacités statistiques qui aident la région à se préparer à toutes les éventualités et à mener les politiques appropriées;

(e) Faire en sorte que les pays arabes se dotent de la capacité de mouvement sur le plan de la coordination des politiques de négociation collective et renforcer les organisations gouvernementales internationales arabes pour limiter les dégâts de la mondialisation;

(f) Adopter un concept de sécurité nationale à long terme fondé sur l’autosuffisance et sur le renforcement des capacités dans tous les domaines, celui du savoir en particulier;

(g) S’efforcer progressivement de réduire l’écart entre les intérêts individuels et les intérêts publics;

(h) Coopérer avec les autres régions dans le domaine économique afin d’assurer l’équité dans les échanges commerciaux, notamment en coordonnant les politiques à l’égard de l’Organisation mondiale du commerce;

(i) Promouvoir le contrôle périodique de la responsabilité, la réforme immédiate des institutions et la rotation du pouvoir;

(j) Activer le rôle de l’ONU et garantir son indépendance pour qu’elle soit un facteur d’équilibre;

(k) Orienter la richesse locale vers les projets productifs locaux et encourager cela en appuyant l'investissement et en assurant des garanties aux investisseurs privés.

2. *Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les Etats membres de la CESAO*

12. Une table ronde a été organisée au sujet de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les États membres de la CESAO sous la présidence de M. Jabara Bin Eid Saraisiri, Ministre saoudien des transports, à laquelle ont participé M. Adib Ne'me, Mme Hiba Nassar et le Coordonnateur chargé des objectifs du Millénaire pour le développement à la CESAO.

13. Le Secrétaire exécutif a ouvert la discussion en évoquant les objectifs que 189 États avaient adoptés et s'étaient engagés à réaliser, à savoir: réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Mme Tallawy a souligné que ces objectifs n'étaient pas nés aujourd'hui, mais qu'ils découlaient des diverses conférences mondiales organisées par l'ONU. Elle a déclaré que la CESAO, à l'instar des autres commissions régionales, continuait d'œuvrer pour la réalisation de ces objectifs et de chercher à savoir si la région allait y parvenir d'ici à 2015, comme prévu. Par ailleurs, la Commission était en train d'élaborer, en collaboration avec tous les organismes et toutes les institutions du système des Nations Unies dans la région, un rapport régional exhaustif sur les objectifs du Millénaire pour le développement en attendant le suivi et l'évaluation des efforts fournis en vue de la réalisation de ces objectifs que l'Assemblée générale des Nations Unies compte effectuer en septembre 2005. Mme Tallawy a en outre espéré que les pays de la région parviendront, malgré les défis et les difficultés auxquels ils font face, à réaliser la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement.

14. Le Secrétaire exécutif a signalé qu'il fallait une volonté politique de la part des pays riches pour que l'aide au développement fournie dans le cadre de la réalisation du huitième objectif du Millénaire puisse atteindre la cible de 0,7 pour cent du produit intérieur brut (PIB), ce chiffre n'ayant été atteint depuis un quart de siècle que par un petit nombre de pays développés, à savoir les États nordiques qui ont même dépassé cet objectif pour atteindre 1 pour cent. Elle a tenu toutefois à noter que deux pays en développement arabes, à savoir l'Arabie saoudite et le Koweït, avaient dépassé le taux prévu, l'aide au développement dans ces deux pays ayant atteint 1 pour cent du PIB.

15. Durant le débat, les participants ont soulevé les points suivants:

(a) Les estimations contenues dans les rapports internationaux sur les taux de pauvreté dans les pays arabes semblent réduire le nombre de pauvres et minimiser la gravité de ce problème, considérant que la lutte contre la pauvreté ne constitue pas une priorité de développement dans ces pays;

(b) L'évaluation de la pauvreté à l'aide du taux de un dollar par jour n'est pas valable dans la plupart des pays arabes, qui ont des niveaux de développement et le revenu moyens ou élevés. Il faudrait donc utiliser le seuil de pauvreté national pour mesurer la pauvreté;

(c) Ce qui pose problème au niveau des seuils de pauvreté nationaux et rend la comparaison difficile, c'est que les définitions, les méthodes et les instruments d'analyse et de mesure varient d'un pays à l'autre et que les données sont incomplètes;

(d) Loin de s'améliorer, la situation de la pauvreté est en train de s'aggraver, surtout dans les circonstances actuelles;

(e) Les pays n'ont pas fait les mêmes progrès quant à la réalisation des objectifs de développement;

(f) Il faut moderniser les programmes d'enseignement compte tenu des changements technologiques et économiques ainsi que des besoins du marché du travail;

(g) Il faut œuvrer pour l'élargissement horizontal de l'enseignement pour faire face à la croissance et aux changements démographiques;

(h) Il importe de mettre l'accent sur la formation et le recyclage des enseignants et de planifier suivant les besoins du marché;

(i) Il est nécessaire d'augmenter les possibilités de formation professionnelle et technique, pour la femme en particulier, afin d'instaurer un climat qui lui permette d'associer le rôle économique au rôle social;

(j) Il faut affronter les traditions sociales qui retardent la participation effective de la femme à la vie politique et parlementaire.

16. La discussion a mis en évidence les difficultés rencontrées par la région dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement:

(a) Les obstacles politiques dus à la poursuite de l'occupation des territoires arabes et à la perturbation de la stabilité politique et sécuritaire;

(b) Le ralentissement de la croissance économique dont souffrent la plupart des pays de la région;

(c) La mauvaise planification des politiques de développement susceptibles d'aider à surmonter les problèmes des pays de la région, la mauvaise application et la mauvaise gestion de ces politiques;

(d) Le conflit entre les besoins de la croissance démographique d'une part et ceux de la réforme économique structurelle d'autre part;

(e) L'absence de critères clairement définis concernant les niveaux à atteindre en 2015 quant au huitième objectif, à savoir le partenariat mondial pour le développement;

(f) Les disparités entre les régions rurales et urbaines au sein d'un même pays, entre les diverses catégories de la population, entre la femme et l'homme;

(g) Le déséquilibre entre les ressources et les moyens, et l'accroissement démographique qui ralentit la réalisation des objectifs.

17. La réunion a fait les recommandations suivantes:

(a) Adopter des politiques traitant des problèmes de l'enseignement dans l'ensemble de la région;

(b) Opter pour la bonne gouvernance, la gestion efficace, le contrôle de la responsabilité et la lutte contre la corruption;

(c) Accroître l'aide fournie aux pays en développement, annuler les dettes de ces pays et ouvrir à leurs produits l'accès aux marchés;

(d) S'assurer que les pays en développement respectent leurs engagements en poursuivant la réforme structurelle de leur économie;

(e) Encourager le commerce interrégional, améliorer les compétences dans les institutions, moderniser les systèmes d'évaluation, de suivi et de statistiques;

(f) Fixer un calendrier pour la réalisation du huitième objectif en tenant compte des divers projets de partenariat;

(g) Adopter des positions arabes communes et coordonnées dans les réunions relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement;

(h) Se pencher sur l'étude des causes du recul de certains indicateurs, notamment de l'augmentation du taux de mortalité, qu'il ne suffit pas d'attribuer à la situation sécuritaire;

(i) Examiner et écarter les obstacles qui empêchent la réalisation des objectifs de développement;

(j) Protéger les catégories défavorisées et marginalisées;

(k) Choisir des paramètres et des indicateurs de mesures qui reflètent la situation réelle dans les pays membres;

(l) Accorder une attention particulière aux questions concernant les enfants, notamment au travail des enfants et à la traite des enfants;

(m) Relier les indicateurs de développement au programme de comparaison internationale, compte tenu du rapport étroit entre le programme et les indicateurs du Millénaire, et du fait que ce programme fournit des mesures réelles à partir des équivalents du pouvoir d'achat.

3. Les politiques sociales dans les États membres de la CESAO

18. Une table ronde sur les politiques sociales dans les États membres de la CESAO s'est tenue sous la présidence de Mme Fatima Beloushi, chef de la délégation du Bahreïn, à laquelle ont participé M. Karim Farman et le responsable de la Division du développement social de la CESAO.

19. Mme Tallawy a ouvert le débat en déclarant que le but de cette réunion était de demander aux spécialistes des États membres leur avis sur le projet des politiques sociales que la Commission est en train d'exécuter. Elle a précisé que les États membres étaient souvent critiqués de l'étranger au sujet de questions liées à leurs politiques sociales. Elle a ajouté que la Commission s'efforçait d'aider ses États membres dans ce domaine en introduisant la notion de politiques sociales intégrées, en montrant la distinction entre ces politiques et les services sociaux et en examinant les critères et les facteurs de réussite des politiques sociales dans certains États. Elle a signalé que ce projet allait être appliqué en Palestine et au Bahreïn à la demande des deux gouvernements.

20. Le projet comporte cinq étapes: (a) Étude des expériences réussies et identification des indicateurs et des critères de succès et des moyens de renforcement des politiques sociales; (b) Élaboration de rapports nationaux, y compris analyse des principaux secteurs, fourniture des indicateurs et évaluation des progrès réalisés; (c) Établissement d'un rapport régional couvrant toutes les questions évoquées dans ce domaine; (d) Coopération entre la Commission et les États membres en vue de déterminer des indicateurs nationaux et d'en mesurer l'efficacité; (e) Organisation de campagnes d'information pour faire prendre conscience aux décideurs de la nécessité d'adopter des politiques sociales et d'obtenir l'appui politique adéquat.

21. La table ronde a soulevé les points suivants:

- (a) La relation entre l'aspect économique et l'aspect social et l'importance d'adopter des politiques sociales tenant compte de la phase économique que traverse l'État;
- (b) La correspondance entre les mesures d'accroissement de la productivité et le processus de formulation des politiques sociales, qu'il faut prendre en compte pour éviter tout conflit entre les deux;
- (c) La volonté politique et la décision politique et leur contribution à favoriser la participation politique de la femme;
- (d) Le rôle de l'éducation, notamment de la femme, et la nécessité de projeter l'image de la femme productive et active et de renoncer à l'image traditionnelle qui existe encore dans les programmes d'enseignement;
- (e) La contribution de l'infrastructure et des législations politiques et sociales au succès du processus du développement social, comme en témoignent les deux exemples de la Corée et de la Malaisie;
- (f) Le fait que les politiques sociales ont une portée beaucoup plus large que la question de la femme et qu'elles concernent les handicapés, les marginalisés, les personnes âgées, l'éducation, la santé, etc;
- (g) La précision et la disponibilité des données et des statistiques, notamment des statistiques classées suivant le sexe, leur importance pour repérer les points faibles et les échecs, et la nécessité de les prendre en considération;
- (h) L'importance de la contribution de la femme à la prise de décision économique aussi bien que politique.

22. La table ronde a abouti aux recommandations suivantes:

- (a) Assurer la coordination entre la dimension économique et la dimension sociale, le développement durable étant l'objectif général vers lequel toutes les politiques doivent finalement converger;
 - (b) Concevoir une politique bien définie qui détermine le rôle de la femme arabe dans la vie économique et politique;
 - (c) Faire en sorte que la femme participe davantage à l'activité politique en se portant candidate aux élections et en intégrant les organes constitutionnels;
 - (d) Réaliser une recherche sérieuse pour déterminer les facteurs qui empêchent la femme de participer à l'activité économique productive;
 - (e) Étudier les échecs aussi bien que les succès;
 - (f) Organiser une campagne d'information au nom de tous les pays arabes dans tous les médias pour modifier la façon de percevoir le rôle de la femme;
 - (g) Poursuivre le dialogue sur l'importance des politiques sociales intégrées et leur impact sur l'amélioration de la performance économique de la société;
 - (h) Analyser l'influence du progrès technologique sur la condition sociale de la personne et de la communauté;
-

(i) Accorder au travail social l'intérêt qu'il mérite en tant qu'activité à part entière qui concerne l'être humain.

C. Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission
(Point 7 de l'ordre du jour)

23. Ce point de l'ordre du jour fait l'objet du document E/ESCWA/23/5, qui contient quatre parties.

1. *L'exécution des activités menées au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2004-2005*

24. S'appuyant sur le document E/ESCWA/23/5(Part I), le Secrétaire exécutif a donné un aperçu général des activités de la Commission. Elle a signalé que ces activités étaient liées à la situation dans la région et aux besoins des Etats, des institutions gouvernementales et non gouvernementales et des organisations de la société civile. La CESAO accorde une attention particulière aux circonstances résultant des conflits qui se déroulent en Iraq et en Palestine. Elle a organisé le "Forum arabe international pour la réhabilitation et le développement dans le Territoire palestinien occupé: vers un État indépendant" qui a eu un effet considérable sur de nombreuses parties arabes et étrangères, car il a examiné les besoins véritables de la société palestinienne et présenté des études qui ont mis en évidence des aspects techniques, scientifiques et juridiques que les médias n'avaient pas couverts auparavant. La CESAO a en outre lancé le processus visant à répondre aux besoins du peuple palestinien en élaborant un programme à moyen terme et un autre à long terme à cette fin. Elle est parvenue par ailleurs à créer un partenariat entre l'ONU, la société civile palestinienne et l'autorité nationale palestinienne. Cette vision réaliste caractérise toutes les activités des six programmes entrepris par la Commission.

25. Mme Tallawy a ensuite fait des présentations visuelles sur les activités menées par les six sous-programmes dans le cadre du programme de travail, sur la base du document E/ESCWA/23/5(Part I)/Add. 1, donnant un aperçu des résultats obtenus et de ceux qui sont envisagés.

1. *Situation financière et budgétaire*

26. Ce point de l'ordre du jour a été examiné à la lumière d'une présentation visuelle sur la situation financière et budgétaire ainsi que du document E/ESCWA/23/5(Part II).

27. Il a été noté au cours du débat que le budget alloué à la sécurité se rapprochait de celui des activités de coopération technique et qu'on avait donc besoin de ressources supplémentaires. Il a été ajouté que les institutions de la société civile et les pays donateurs n'assuraient pas les ressources dont la CESAO avait besoin pour exécuter les activités et les projets. Étant donné que les questions urgentes et prioritaires nécessitaient davantage de ressources, il fallait que les États membres contribuent au financement des projets de la CESAO pour l'aider à faire face aux défis régionaux.

28. Il a été mentionné par ailleurs que les informations contenues dans le rapport relatif à la situation financière et budgétaire constituaient une description des lignes de dépense mais ne donnaient pas de précisions concernant la base sur laquelle le budget avait été établi ou les résultats des activités financées au titre de ce budget.

29. Le Secrétariat exécutif a précisé que le document présenté au titre de ce point de l'ordre du jour se rapportait aux questions financières et reflétait l'état des ressources disponibles. Elle a ajouté que le budget de la CESAO était axé sur les résultats et que des rapports avaient été établis sur les indicateurs de dépenses et sur l'exécution durant l'exercice 2002-2003. Et comme chaque activité a des buts et des objectifs distincts, un rapport sur l'exécution sera établi à la fin de l'exercice en cours, qui contiendra les résultats obtenus dans chacune des divisions.

30. À ce propos, le Secrétaire exécutif a ajouté que l'ONU avait récemment adopté la budgétisation axée sur les résultats et que le Bureau de la planification, de la budgétisation, du contrôle et de l'évaluation des programmes surveillait l'exécution des diverses activités et en évaluait l'utilité. Mme Tallawy a ajouté qu'à la session en cours, un questionnaire allait être distribué aux représentants qui sont priés de le remplir soigneusement et objectivement pour que la Commission puisse déterminer le degré d'utilité des activités et remédier aux imperfections. Elle a signalé que la tâche n'était pas facile, car il fallait réfléchir aux résultats dès la phase de la planification.

3. Programme de coopération technique et services consultatifs régionaux

31. La Commission a examiné ce point à la lumière d'une présentation visuelle sur le programme de coopération technique et des services consultatifs régionaux et du document E/ESCWA/23/5(Part III)/Add.1 qui donne un aperçu de la stratégie de coopération technique élaborée par la Commission; du document E/ESCWA/23/5(Part III)/Add.2 qui contient un aperçu des activités de coopération technique et des projets financés à l'aide de ressources extrabudgétaires; et du document E/ESCWA/23/5(Part III)/Add.3 qui porte sur les activités de coopération technique que la CESAO a menées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique pour l'exercice 2002-2003.

32. Au cours du débat, les délégués se sont félicités de la stratégie de coopération technique de la CESAO et ont signalé certains aspects importants à ce sujet. Ils ont constaté que chacun des experts tenait compte des spécificités et de la situation du pays auquel il fournissait des services. Il ont signalé que la partie qui bénéficiait de l'assistance technique contribuait à la réussite de cette assistance en identifiant clairement ses besoins et en planifiant convenablement ses demandes. Vu l'importance de cette contribution pour compléter les efforts entrepris par la CESAO, il est indispensable de renforcer les capacités nationales. Certains délégués ont félicité les consultants techniques pour les activités qu'ils menaient dans leur domaine de spécialisation.

33. Le Secrétaire exécutif a déclaré que malgré la satisfaction des États membres à l'égard des activités de coopération technique, comme en témoignent les nombreuses lettres de remerciement pour les services offerts par la Commission et par ses experts régionaux, les ministères et les organismes gouvernementaux n'étaient pas suffisamment informés de l'étendue des services qu'elle fournissait dans ce domaine. Elle a exprimé l'espoir que la communication soit établie entre les parties bénéficiant de l'assistance technique de la CESAO d'une part et les parties politiques responsables des relations avec l'Organisation des Nations Unies d'autre part.

4. Recommandations du Bureau des services de contrôle interne dans le cadre de sa vérification des comptes des commissions régionales

34. La Commission a examiné ce point à la lumière d'une présentation visuelle de son rapport sur les recommandations faites par le Bureau des services de contrôle interne dans le cadre de sa vérification des comptes des commissions régionales ainsi que du document E/ESCWA/23/5(Part IV).

35. En réponse à une question sur l'une des recommandations concernant la question des statistiques, le Secrétaire exécutif a précisé que par le passé, la Division de statistique ne coordonnait pas ses activités avec celles des autres divisions techniques, ce qui se traduisait par certaines différences entre les données statistiques fournies. Pour remédier à cette situation, le Secrétariat exécutif a réparti les statisticiens sur les diverses divisions techniques et créé pour eux un groupe de coordination, en conservant la totalité des ressources humaines et financières du programme statistique. Le Bureau des services de contrôle interne recommandait d'évaluer l'activité statistique compte tenu de ce changement. Conformément à cette recommandation, la Commission a demandé l'avis des chefs des divisions techniques et, compte tenu de leurs recommandations, a gardé les statisticiens dans les divisions techniques pour garantir la précision des statistiques émanant de la Commission. En même temps, les ressources financières ont été centralisées, le

programme statistique (sous-programme 6) a désormais un compte distinct et l'activité statistique est dirigée par le statisticien hors classe chargé du groupe de coordination.

36. La Commission a pris note des précisions apportées par le Secrétariat exécutif.

D. Debat général: questions dont la vingt-troisième session est saisie
(Point 8 de l'ordre du jour)

37. Le représentant de l'Arabie saoudite a fait une présentation visuelle sur le réseau routier international dans le Mashreq arabe dans son pays, avec des précisions concernant les routes internationales, leurs spécifications et leur longueur, qui représente 40 pour cent de la longueur totale du réseau.

38. Le débat général a porté notamment sur les points suivants:

(a) L'instabilité politique et son effet sur la croissance économique et sur le ralentissement du règlement de nombreux problèmes de pauvreté et de chômage, et la nécessité d'en tenir compte;

(b) La nécessité de continuer à surveiller et à évaluer la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement et de fournir à la région les moyens de réaliser la majorité de ces objectifs d'ici à l'an 2015;

(c) L'importance des politiques sociales et de la collaboration étroite avec les gouvernements afin d'améliorer les conditions sociales;

(d) L'importance des statistiques et la nécessité d'accorder une attention particulière au programme statistique;

(e) L'importance de la coopération régionale caractérisée par la construction du réseau intégré de routes terrestres, ferroviaires et maritimes dans le Mashreq arabe;

(f) Les sentiments de satisfaction à propos des programmes entrepris par la CESAO dans l'intérêt des États de la région dans les domaines économique et social et de l'attention accordée aux États sortant de conflits armés, et dans ce contexte, une mention spéciale pour le rapport sur la Palestine et pour celui du Forum arabe international pour la réhabilitation et le développement dans le Territoire palestinien occupé: vers un État indépendant.

E. Adoption d'un Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine
du transport maritime dans le Mashreq arabe
(Point 9 de l'ordre du jour)

39. Ce point de l'ordre du jour a fait l'objet du document E/ESCWA/23/6. Le Secrétaire exécutif a déclaré que le Mémoire d'accord relatif à la coopération dans le domaine du transport maritime était la troisième initiative parrainée par la Commission dans le domaine des transports qui complétait l'action menée pour coordonner les transports dans la région de la CESAO qui englobe désormais le transport terrestre, maritime et ferroviaire. Mme Tallawy a indiqué que l'objectif de ce Mémoire était d'adopter et d'appliquer des politiques de navigation harmonisées permettant un développement durable des vaisseaux maritimes commerciaux des pays membres et une amélioration de la coopération entre eux aux deux plans régional et sous-régional ainsi qu'avec les autres régions.

40. La Commission a adopté le Mémoire d'accord sur la coopération dans le domaine du transport maritime dans le Mashreq arabe après avoir inclus dans son préambule les points pertinents ayant émané du sommet arabe qui s'est tenu en Algérie en mars 2005.

41. Le Mémoire a été signé par les États membres suivants, au cours d'une cérémonie officielle organisée en présence du conseiller juridique du Secrétaire général des Nations Unies: Arabie saoudite, Égypte, Jordanie, Liban, Palestine, Qatar, Syrie et Yémen.

F. Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007
(Point 10 de l'ordre du jour)

42. Ce point de l'ordre du jour a fait l'objet du document E/ESCWA/23/7. Le Secrétaire exécutif a indiqué que le cadre stratégique pour 2006-2007 avait remplacé le plan à moyen terme que l'ONU utilisait comme base pour son travail. Le but du cadre stratégique est de planifier le travail pour deux ans au lieu de cinq afin de suivre le rythme des changements rapides qui se produisent dans les pays membres et dans le monde.

43. Les pays membres ont adopté le programme de travail pour la période 2006-2007 tel qu'il se présente dans le document E/ESCWA/23/7. Les discussions ont porté notamment sur les politiques de logement, l'intérêt des nouvelles technologies dans les divers domaines, non seulement dans celui des communications, et l'importance de la coordination avec l'Union européenne concernant les accords relatifs au transport.

G. Coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes
(Point 11 de l'ordre du jour)

44. Ce point de l'ordre du jour a fait l'objet du document E/ESCWA/23/8. Le Secrétaire exécutif a parlé de la coopération qui existe entre la Commission et la Ligue des États arabes dans tous les domaines. Elle a ajouté que la Commission était représentée à certaines réunions des conseils ministériels de la Ligue, notamment à la réunion du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement. Elle a évoqué les avantages comparés de la Ligue, dans le domaine de l'appui politique en particulier, et ceux de la Commission, surtout en matière de spécialisation technique, estimant que, mis ensemble, ces deux avantages seraient très utiles pour les États membres et favoriseraient la coopération entre les deux organisations. La coordination entre les deux, notamment au moyen de la participation officielle de la Commission aux réunions des organes de la Ligue, servirait les intérêts de tous les États arabes. Mme Tallawy a signalé que les deux organisations avaient signé, il y a plusieurs années, un Mémoire d'accord qu'il faudrait peut-être réviser afin d'améliorer l'efficacité des services fournis aux États membres.

45. La représentante de la Ligue des États arabes a précisé qu'une procédure était suivie pour demander de participer aux réunions du Conseil économique et social de la Ligue des États arabes, et que la CESAO serait la bienvenue aux réunions si le Secrétariat exécutif en faisait la demande. Elle a ajouté que la Ligue se réjouirait de toutes propositions susceptibles de renforcer la coopération et que ces propositions seraient dûment envisagées par les organes compétents, compte tenu de l'intérêt qu'elles présentent pour les États membres.

46. Au cours du débat, de nombreuses questions ont été soulevées et des observations ont été faites notamment sur la nécessité d'utiliser les ressources de la CESAO et de la Ligue des États arabes pour servir les États membres. Il a été souligné que les avantages comparés constituaient la valeur réelle des deux organisations et que la CESAO devrait prendre en compte les États arabes non membres de la Commission car un cadre politique élargi renforcerait l'engagement des pays pour l'intégration.

47. Le Secrétaire exécutif a souligné qu'il ne fallait pas comprendre que la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes était mise en question. La coopération entre les deux organisations se poursuit depuis de nombreuses années et une résolution des Nations Unies prévoit la tenue de réunions périodiques pour activer la coopération entre l'Organisation et la Ligue. Une telle réunion était prévue à Beyrouth en mai 2005, mais elle a été reportée à cause de la situation. Mme Tallawy a affirmé que la relation entre la CESAO et la Ligue des États arabes était bonne et que l'entente était totale entre le Secrétaire exécutif de la

Commission et le Secrétaire général de la Ligue arabe. Elle a conclu qu'on espérait trouver le meilleur moyen de renforcer la coopération et la coordination entre les deux organisations.

H. Date et lieu de la vingt-quatrième session de la Commission
(Point 12 de l'ordre du jour)

48. Ce point de l'ordre du jour a fait l'objet du document E/ESCWA/23/9. Le Secrétariat exécutif a indiqué que la Commission tenait actuellement une session tous les deux ans, dans les années paires, et que les sept comités tenaient également une session tous les deux ans, à l'exception du Comité du transport qui se réunissait une fois par an. Et comme le cadre stratégique était adopté dans les années paires, elle a proposé d'organiser les sessions ministérielles dans les années paires également, par souci d'harmonie. Ainsi, la vingt-quatrième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale se tiendra-t-elle en avril 2006, à Beyrouth, sauf si l'un des États membres propose de l'accueillir.

49. La Commission a adopté la proposition du Secrétariat exécutif, telle qu'elle est présentée dans le document E/ESCWA/23/9.

I. Questions diverses
(Point 13 de l'ordre du jour)

50. Les participants ont décidé d'adresser un message de remerciement et d'appréciation à M. Bashar El-Assad, Président de la République arabe syrienne, pour avoir parrainé la session et pour l'hospitalité que son pays a réservée aux délégations qui y ont participé.

IV. Adoption du rapport de la Commission sur sa vingt-troisième session

51. La Commission a adopté à sa séance plénière de clôture, qui s'est tenue le 12 mai 2005, le projet de rapport sur sa vingt-troisième session dans sa version contenue dans le document E/ESCWA/23/10.

V. Organisation des travaux

A. Date et lieu de la session

52. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a tenu sa vingt-troisième session à Damas du 9 au 12 mai 2005. Au cours de cinq séances plénières, la Commission a examiné les points inscrits à son ordre du jour.

B. Ouverture

53. La séance d'ouverture s'est déroulée sous le haut patronage de M. Bashar El-Assad, Président de la République arabe syrienne, représenté par M. Mohammad El-Hussein, ministre syrien des finances.

54. M. Issam Charaf, représentant de la République arabe d'Égypte, a ouvert la séance, en sa qualité de président de la vingt-troisième session. Dans sa déclaration d'ouverture, il a dit que son pays se félicitait du travail que la CESAO avait accompli durant sa présidence ainsi que des résultats obtenus dans le domaine du transport, de l'amélioration des capacités des États membres et de leur pouvoir de négociation face à la mondialisation, de l'intensification des programmes de formation et de l'accroissement de l'assistance technique fournie à ces États. Il a ajouté que les États membres avaient besoin des services assurés par la CESAO dans les domaines du développement économique et social et que la CESAO avait également besoin de l'appui des États membres qui se manifeste sous diverses formes telles que l'appui financier et l'appui moral dans les manifestations arabes internationales et surtout à l'Assemblée générale. Dans sa conclusion, M. Charaf s'est déclaré heureux de passer la présidence de la session à la République arabe syrienne.

55. Le Secrétaire exécutif de la Commission a ensuite pris la parole, souhaitant la bienvenue aux participants et remerciant la République arabe syrienne d'avoir accueilli la vingt-troisième session de la Commission. Elle a dit que la plupart des États de la région traversaient des situations difficiles notamment des guerres et des conflits, mais que malgré les difficultés, la CESAO avait pu réaliser des progrès sensibles dans certains domaines. Elle a mentionné, entre autres, l'amélioration de la performance économique générale pendant les années 2003 et 2004, l'accroissement des revenus du pétrole, la stabilisation relative des taux de change, le maintien d'une inflation limitée et l'amélioration du secteur du commerce extérieur. Toutefois, il reste encore des défis auxquels les États de la région doivent faire face, notamment les taux de chômage élevés et le faible pourcentage des investissements locaux et étrangers; le nombre réduit des touristes qui visitent les pays arabes, la faiblesse des taux du commerce interrégional, le taux encore élevé de l'analphabétisme malgré les progrès réalisés; l'absence de politiques sociales qui fixent les droits et les devoirs de l'individu; et divers problèmes démographiques.

56. Le Secrétaire exécutif a insisté sur la nécessité de mettre tout en œuvre pour réaliser l'intégration régionale, améliorer la coopération entre les États de la région, intensifier la collaboration entre les institutions et les structures du secteur privé et la société civile dans les États arabes, et orienter une grande part des ressources vers les activités d'investissement.

57. Mme Tallawy a ensuite donné lecture du message adressé par le Secrétaire général à la vingt-troisième session. Le secrétaire commençait par transmettre ses salutations aux participants. Il évoquait ensuite le climat de tension politique qui règne dans la région, constatant que ce climat n'avait pas empêché les peuples de cette région de tout faire pour instaurer la liberté, pour progresser et pour réaliser des réformes. Selon lui, la sécurité et le développement sont indissociables et il est indispensable, pour les réaliser, de respecter les droits de l'homme et la primauté du droit.

58. M. Mohammad Al-Hussein, Ministre syrien des finances et représentant du parrain de la session, a ensuite pris la parole souhaitant la bienvenue aux représentants et affirmant que son pays croit fermement en une approche équilibrée et durable du développement économique et social équilibré et durable ainsi que dans le rôle des Nations Unies comme promoteur de la coopération internationale et instaurateur de la paix dans le monde. Il a déclaré que si la République arabe syrienne a accueilli la session, c'était pour témoigner de l'intérêt que ce pays attache constamment à l'accroissement de la coopération, de l'intégration et de la coordination sur le plan régional. Passant en revue les actions menées par la République arabe syrienne dans cette perspective, il a conclu en souhaitant à la session tout le succès possible et aux participants d'aboutir à des résultats et à des recommandations importantes et bénéfiques pour la région.

C. Participation

59. Les treize États membres de la CESAO ont participé à la session. Y ont également participé, à titre d'observateurs, des États membres des Nations Unies qui ne sont pas membres de la CESAO et des représentants de programmes, d'organismes et d'institutions relevant de l'Organisation des Nations Unies, des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales et autres, ainsi qu'un certain nombre d'experts. La liste des participants figure dans l'annexe I au présent rapport.

D. Election du Bureau

60. Au cours de sa première séance, le 9 mai 2005, la Commission a élu M. Abdallah Al-Dardari, Directeur de la Commission de la planification de l'État, Président de la vingt-troisième session, M. Saadeddine Kharma, chef de la délégation palestinienne et M. Jabara Al-Saraisiri, chef de la délégation saoudienne, vice-Présidents et M. Abdellatif Bin Hamad, chef de la délégation des Émirats arabes unis comme rapporteur de la session.

E. Pouvoirs des delegations

61. Conformément à l'article 11 du règlement intérieur de la Commission, les pouvoirs des délégations, tels que présentés au Secrétaire exécutif, ont été examinés par le Bureau et trouvés en bonne et due forme.

F. Ordre du jour et organisation des travaux

62. À sa première séance, la Commission a adopté l'ordre du jour de la session dans sa version contenue dans le document E/ESCWA/23/1. L'ordre du jour, tel qu'adopté, est le suivant:

1. Ouverture de la vingt-troisième session.
2. Election du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Projet d'organisation des travaux.
5. Invitation aux États Membres de l'Organisation des Nations Unies et/ou membres des institutions spécialisées qui ne sont pas membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale à participer en qualité d'observateurs à la vingt-troisième session de la Commission.
6. Questions prioritaires dans la région de l'Asie occidentale:
 - (a) La sécurité et la paix et leur influence sur le développement économique et social;
 - (b) La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
 - (c) Les politiques sociales dans les États membres de la CESAO;
7. Rapport du Secrétaire exécutif sur les activités de la Commission:
 - (a) Exécution des activités du programme ordinaire pour l'exercice biennal 2004-2005;
 - (b) Situation financière et budgétaire;
 - (c) Programme de la coopération technique et services consultatifs régionaux;
 - (d) Recommandations du Bureau des services de contrôle interne dans le cadre de sa vérification des comptes des commissions régionales.
8. Débat général: Questions dont la vingt-troisième session est saisie.
9. Adoption d'un Mémoire d'accord sur le transport maritime dans le Mashreq arabe.
10. Projet de programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007.
11. Coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes.
12. Date et lieu de la vingt-quatrième session de la Commission.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-troisième session.

63. A la même séance, la Commission a adopté l'organisation des travaux proposée pour sa vingt-troisième session, dans sa version contenue dans le document E/ESCWA/23/L.2.

G. Documentation

64. Une liste des documents dont la Commission a été saisie figure dans l'annexe II au présent rapport.

Annex I

LIST OF PARTICIPANTS

A. ESCWA MEMBERS

Bahrain

H.E. Fatima Mohamed Al-Balooshi
Minister of Social Affairs

H.E. Waheed Moubarak Syar
Ambassador of Bahrain to the Syrian Arab
Republic

Ms. Badriya Yousef Al-Jaib
Director of Local Community Development
Ministry of Social Affairs

Ms. Jameela Abdallah Al-Kahwaji
Director of the Office of the Minister
Ministry of Social Affairs

Egypt

H.E. Mr. Essam Sharaf
Minister of Transport

H.E. Mr. Hani Abd el-Monem Khallaf
Assistant Minister of Arab and Middle East
Foreign Affairs
Delegate of the League of Arab States

H.E. Mr. Hazem Ahdi Khayrat
Ambassador of Egypt to the Syrian Arab Republic

Mr. Mohammed Amin
Advisor to Minister of Egyptian Transport

Mr. Ashraf Al-Deeb
Second Secretary
Embassy of Egypt in the Syrian Arab Republic

Ms. Amira Abdel-Rahim
Third Secretary
Embassy of Egypt in Lebanon

Iraq

H.E. Mr. Salam Awda Al-Maleki
Minister of Transport

H.E. Mr. Ajwad El-Sheikh Taha Hamad
Minister Plenipotentiary
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Tahseen 'Aalwan 'Aayna
Chargé d'affaires
Embassy of Iraq in Lebanon

Mr. Sami Matta Boulos
Under-Secretary
Ministry of Planning and Development
Cooperation

Mr. Ghassan Mohammad Saeed Al-Aabtan
Counsellor
Ministry of Planning and Development
Cooperation

Mr. Kazem Taher Hashem
Associate Director General
General Corporation for Maritime Transport

Mr. Abd el-Razak Kate'h Hassan
Advisor to the Minister of Transport

Mr. Sabah Ajejl Kazem
Office of the Minister of Transport

Mr. Mohammad Ali Nassif
General Director of Administrative Department
Ministry of Transport Bureau

Ms. Souheir Ali Sharhan
Ministry of Transport

Mr. Abd el-Hakeem Abbas Mohammad
Branch Director
Syrian-Iraqi Land Transport Company
Ministry of Transport

Mr. Mohammad Ziban
Ministry of Transport

Jordan

H.E. Mr. Shaker Abd el Hamid Arabiat
Ambassador of Jordan to the Syrian Arab
Republic

Kuwait

Ms. Sarah Ahmad Al-Dowaisan
Deputy Minister
Ministry of Planning

Mr. Hamad Mounawer Habib Mounawer
Al-Mousaylem
Assistant Deputy Minister

Mr. Ali Suleiman Al-Saeed
Ambassador of Kuwait to Lebanon

Mr. Badr Abd el-Rahman Al-Rifa'ii
Administration Director
Office of Deputy Minister of Planning

Mr. Aziz Raheem Al-Dihani
Chargé d'affaires
Embassy of Kuwait in the Syrian Arab Republic

Mr. Sami Al-Zamanan
Second Secretary
Economic Affairs Officer
Embassy of Kuwait in the Syrian Arab Republic

Lebanon

H.E. Mr. Adel Hamiyah
Minister of Public Works and Transport

Mr. Abdel Hafeez Al-Kayssi
Director General of Land and Maritime Transport
Ministry of Public Works and Transport

Mr. Malek Awadah Aassi
Director of Foreign Trade Council
Ministry of Trade and Economy

Oman

H.E. Sheikh Hilal Bin Salem Al-Siyabi
Ambassador of Oman to the Syrian Arab Republic

Mr. Mabrouk Bin Moubarak Bin Masoud Al-
Hinai
First Secretary
Ministry of Foreign Affairs

Palestine

H.E. Mr. Saad Eddine Kharma
Minister of Transport and Communications

Mr. Abdullah Mohammad Ibrahim Abdullah
Deputy Minister of Foreign Affairs

Mr. Ali Abd El-Hamid Ali Shaat
Deputy Minister of Transport and
Communications
Director of Ports Authority

Mr. Mohammed Mustafa Mohammed Ghudeyah
Director General
Ministry of Planning

Mr. Abd el-Hafeez Shaaban Nawfal
Deputy Assistant
Ministry of National Economy

Qatar

Mr. Mohammad Talmes Saeed Alhajri
Director General
Customs and Ports General Authority

Mr. Ahmad Yousef Almas
Director
Department of Maritime Affairs and Land
Transport
Customs and Ports General Authority

Mr. Rashed Taleb Al-Marri
Transport Affairs Expert
Customs and Ports General Authority

Mr. Ahmad Mohammad Al-Sheebani
Researcher
Performance evaluation and follow-up
Planning Council

Saudi Arabia

H.E. Mr. Jubara Bin Eid Al-Suraiseri
Minister of Transport

H.E. Mr. Abd Aziz Mohyedine Khawja
Ambassador of Saudi Arabia to Lebanon

Mr. Awad Al-Radadi
Deputy Minister
Ministry of Social Affairs

Saudi Arabia (continued)

Mr. Abd el-Aziz Bin Abd el-Rahman Al-Awhali
Deputy Minister
Ministry of Transport

Mr. Saud Abdulaziz Aljabri
Minister Plenipotentiary
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Hazem Mohammad Karakotly
Minister Plenipotentiary
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Saeed Abdulwahab Mushayt
Economist
Ministry of Commerce and Industry

Mr. Mohammed Ibrahim Al-Haizan
Economic Advisor
Ministry of Finance

Mr. Mohammed Zafer Al-Shahry
Planning Researcher
Ministry of Economy and Planning

Mr. Ali Bin Jabra Ghabban
Counsellor
Ministry of Transport

Mr. Mohammad Al-Suwaiket
General Director of Maintenance Department
Ministry of Transport

Mr. Mohammad Abdulatif Abdulla Gari
Advisor
General Authority of Saudi Sea Ports

Mr. Wajde Bary
Secretary to the Minister of Transport
Ministry of Transport

Mr. Faysal Mohammad Al-Zawawi
First Secretary
Embassy of Saudi Arabia in Lebanon
Mr. Saud Abdulla Kateb
Chargé d'affaires
Embassy of Saudi Arabia in the Syrian Arab
Republic

Syrian Arab Republic

H.E. Mr. Abdallah Al-Dardari
Director of State Planning Commission

Mr. Mohammad Bassam Al-Siba'i
Assistant Director
State Planning Commission

Mr. Nader Sheikh Ali
Director General
Department of International Cooperation
State Planning Commission

Mr. Refaat Hijazi
Director of Cooperation with International
Organizations
State Planning Commission

Mr. Mohammad Ghassan Al-Habsh
Deputy Minister of Economy and Trade

Mr. Suleiman Al-Khatib
Deputy Minister of Education

Ms. Maysoun Ahmed Owaity
Associate Director of Cooperation with
International Organizations
ESCWA Issues Officer
State Planning Commission

Mr. Maher Al-Rez
Director of Department of Human Development
and Regional Planning
State Planning Commission

Mr. Abd Al-Mawli Al-Nakri
Director of International Organizations
Ministry of Foreign Affairs

Ms. Doha Khaddam
Director of Empowerment of Women
State Planning Commission

Mr. Joum'a Hijazi
Expert
State Planning Commission

Ms. Manal Ain Melk
Director of International Organizations
Ministry of Foreign Affairs

Syrian Arab Republic (continued)

Dr. Talal Bakfalouni
Director
Centre for Strategic Health Studies
Ministry of Health

General Ibrahim Nassar Al-Nassar
Director of Department Administration and
Management
Ministry of Interior

Ms. Rihab Khaled Sheikh Ibrahim
Advisor
Ministry of Labour and Social Affairs

Mr. Maher Abd el Hamid Rizk
Director of Rural Development
Ministry of Labour and Social Affairs

Mr. Abd Al-Salam Salama
Director of Planning and Statistics
Ministry of Education

Ms. Ihab Mawalidi
Director of Planning and International Relations
Ministry of Transport
General Corporation of Communications and
Transport

Mr. Ahmad Suleiman Al-Farhan
Ministry of Interior

Mr. Mahmoud Al-Haffar
Director of Environmental Affairs and Studies
Ministry of Transport

Mr. Assem Al-Kassar
Ministry of Industry

United Arab Emirates

Mr. Abdullatif Mohammad Bin Hamad
Head of delegation
Under-Secretary
Ministry of Economy and Planning

Mr. Haj Abdulla Aljabri
Director of External Cooperation Department
Ministry of Economy and Planning

Mr. 'Ayesh Mohammad Jabr
Media Researcher
Embassy of the United Arab Emirates in the
Syrian Arab Republic

Yemen

Mr. Mohammad Salem Abdulla
Deputy Minister
Ministry of Transport and Maritime Affairs Ports
Sector

Mr. Ali Mohamed Mutaafy
Deputy Minister
Ministry of Air and Land Transport

Mr. Marwan Mohammed Al-Shami
Diplomatic Attaché
Ministry of Foreign Affairs

Mr. Abood Ahmad Abood Bahjaj
General Director
Office of the Minister of Transport

Mr. Ali Thabet Harmal
Director of the Department of International
Organizations and Islamic Conference
Ministry of Planning and International
Cooperation

B. STATES MEMBERS OF THE UNITED NATIONS NOT MEMBERS OF ESCWA

Russian Federation

Mr. Igor Balyaev
Counsellor
Embassy of Russia in the Syrian Arab Republic

Germany

Mr. Roland Seeger
Embassy of Germany in the Syrian Arab Republic

Tunisia

H.E. Mr. Al-Hadi Bin Nasr
Ambassador of Tunisia to the Syrian Arab
Republic

Mr. Moundher Mohammad Dhraief
Counsellor
Embassy of Tunisia in the Syrian Arab Republic

Libyan Arab Jamahiriya

H.E. Mr. Joum'aa Al-Mohdi Al-Ghazani
Ambassador of the Libyan Arab Jamahiriya to the
Syrian Arab Republic

Mr. Khaled Salem Saaban
Economic Unit
Embassy of the Libyan Arab Jamahiriya to the
Syrian Arab Republic

Romania

Mr. Paul Ewgen Finantu
Diplomatic Counsellor
Embassy of Romania in the Syrian Arab Republic

Sudan

H.E. Mr. Nagib al-Khair Abdelwahab
Minister of State
Ministry of Foreign Affairs

H.E. Mr. Abdelhafiz Ibrahim Mohamed
Ambassador of Sudan to the Syrian Arab
Republic

H.E. Mr. Ahmed Al-Bkheit
Ambassador of Sudan to Lebanon

Ms. Sittelnafar Mahgoub Badi
General Secretary
National Population Council

Mr. Khaled Alkhair Daffualla
Third Secretary
Ministry of Foreign Affairs

China

Mr. Cui Bin
Attaché
Embassy of China in the Syrian Arab Republic

Mr. Zhang Xianghua
Third Secretary
Embassy of China in the Syrian Arab Republic

Ms. Sun Xiaodan
Embassy of China in the Syrian Arab Republic

Mr. Xie Zhongmei
Commercial Counsellor
Embassy of China in the Syrian Arab Republic

France

Ms. Annie Alphonse
Commercial Attaché
Embassy of France in the Syrian Arab Republic

Republic of Korea

Mr. Yongchol Jong
Counsellor
Embassy of the Republic of Korea in the Syrian
Arab Republic

Morocco

H.E. Mr. Abdelouahab Bellouki
Ambassador of Morocco to the Syrian Arab
Republic

Mr. Mohammed Derouich
Economic Consultant
Embassy of Morocco in the Syrian Arab Republic

Japan

Mr. Kazuhide Nagasawa
Resident Representative
Japan International Cooperation Agency

C. OFFICE OF THE SECRETARY-GENERAL

Office of the Special Representative of the
Secretary General for Southern Lebanon
(OPRSG)

Mr. Georges Nasr
Political Affairs Officer

Regional Commissions Office – New York

Ms. Sulafa Al-Bassam
Chief, Regional Commissions
United Nations Headquarters
New York

United Nations Office - Legal Affairs

Mr. Bradford Smith
Legal Officer/Treaty Section
United Nations Headquarters
New York

United Nations Office on Drugs and Crime
(UNODC)

Ms. Renée Sabbagh
Officer-in-charge
Beirut, Lebanon

D. UNITED NATIONS PROGRAMMES AND AGENCIES

United Nations Development Programme (UNDP)

Mr. Ali Al-Za'tari
United Nations Resident Coordinator
UNDP Resident Representative
Syrian Arab Republic

Ms. Fumiko Fukuoka
Deputy of Resident Representative
UNDP Resident Representative
Syrian Arab Republic

Office of the United Nations High Commissioner
for Refugees (UNHCR)

Mr. Abdelhamid El Ouali
Representative

Office of the High Commissioner for Human
Rights (OHCHR)

Mr. Frej Fenniche
Regional Representative in the Arab Region
Beirut, Lebanon

United Nations Children's Fund (UNICEF)

Mr. Kiari Liman-Tingiri
UNICEF Representative
Syrian Arab Republic

Mr. Krishna Belbase
Regional Programme Officer
Monitoring and Evaluation
Regional Office for Middle East and North Africa
Amman, Jordan

United Nations Relief and Works Agency for
Palestine Refugees in the Near East
(UNRWA)

Mr. Richard Cook
Director of UNRWA Affairs
Beirut, Lebanon

Ms. Patricia McPhillips
Deputy Director of UNRWA Affairs
Syrian Arab Republic

World Food Programme (WFP)

Mr. Mohamed El-Kouhene
WFP Representative
Country Director for the United Nations Food
Programme
Syrian Arab Republic

Mr. Bashar Akkad
Programme Assistant
World Food Programme Country Office
Syrian Arab Republic

E. UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES

International Labour Organization (ILO)

Mr. Taleb Al-Rifai
ILO Regional Director
Beirut, Lebanon

Ms. Shaza Al-Jundi
ILO Regional Programming Services
Beirut, Lebanon

Food and Agriculture Organization of the United
Nations (FAO)

Mr. Ciro Fiorillo
FAO Representative a.i.
Damascus, Syrian Arab Republic

United Nations Educational, Scientific and
Cultural Organization (UNESCO)

Mr. Mohammad Jamil Saleh Abdulrazzak
Regional Director of UNESCO Office
Cairo, Egypt

Mr. Sulieman Sulieman
Programme specialist
Representative of UNESCO Office
Beirut, Lebanon

World Health Organization (WHO)

Dr. Fouad Hamid Mojallid
Representative
Syrian Arab Republic

F. INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND RELATED BODIES

League of Arab States

Ms. Mawaheb Abdel Monem Khallaf
Director
Tourism, Transport and Electricity Department

Mr. Abdel Aziz Salah el Din Bassiouny
Maritime Transport Expert

Arab Labour Organization

Mr. Samer Fouad Saoud
Specialist
Arab Institute for Occupational Health and Safety

Arab Organization for Agricultural Development

Mr. Rafik Saleh
Regional Office Chairman

Arab Towns Organization

Mr. Khaled Ibrahim Al-Bedawi
Foreign Affairs Manager
Kuwait

Organization of Arab Petroleum Exporting
Countries

Mr. Mohammad Mokhtar Lababidi
Director
Technical Affairs Department
Kuwait

Gulf Cooperation Council (GCC)

Mr. Mohammad Ali Al-Rashid
Director General
Department of Organization and Regional
Cooperation

Mr. Hassan Abdulla Al-Mahmoud
Director
Department for Relations with International
Organizations
Political Affairs Sector

Council of Ministers of Labour and Social Affairs
in Gulf Cooperation States

Mr. Mahmood Ali Hafed
Social Affairs Manager
Manama, Bahrain

European Commission (EC)

Ms. Sara Zennaro
Third Secretary
EC Delegation to the Syrian Arab Republic

Federation of GCC Chambers

Mr. Mohammad Abdulla Al-Mawli
General Secretary
Saudi Arabia

Arab Federation for Food Industries

Mr. Haitham Al-Jafan
Chairman
Iraq

Mr. Khalil Jawad
Regional Director
Syrian Arab Republic

Mr. Ismail Ismail

Ms. Salma Al-Jundi
Secretary

Arab Federation for Food Industries (continued)

Ms. Nisreen Zaki
Assistant

Mr. Abd Al Raheem Alzayed

Mr. Jack Danou
Director
Coordinator Office
United States of America

Arab Planning Institute

Mr. Issa Mohammad Issa Al-Ghazali
Director General
Kuwait

Saudi Fund for Development

Mr. Yahya Bin Kazem Barradah
Senior Advisor
Saudi Arabia

Mr. Abdel Aziz Bin Abd Allah Al-Hadlak
Senior Expert
Department of Research and Economic Studies

G. GOVERNMENTAL AND NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

International Center for Agricultural Research in
the Dry Areas

Mr. Ahmed Mazid
Agricultural Economist
Syrian Arab Republic

Islamic Corporation for the Development of the
Private Sector

Mr. Ali Abd Al-Aziz Suleiman
Executive Director
Saudi Arabia

Arab Thought Forum

Mr. Wissam Al-Zahawie
General Secretary
Jordan

National Council for Family Affairs

Ms. Rowaida Al-Moaitah
General Secretary
Jordan

Jordan Forum for Business and Professional
Women

Ms. Rabha Anwar Al-Safadi
Member of the Board of Directors
Jordan

Care International

Ms. Alia Mustafa Khalifeh
Programme Coordinator
Jordan

High Council for Women

Ms. Dawiya Al-Sayyed Sharaf Al-Alawi
Associate General Secretary
National Strategy Follow-up Affairs of
the Bahraini Woman
Assistant Deputy Minister
Bahrain

Arab Lawyers Union

Mr. Nizar Al-Skaif
Secretary of Lawyers' Union
Representative of the General Secretary
Syrian Arab Republic

Arab Center for Strategic Studies

Mr. Mounir Al-Hamsh
Director General
Syrian Arab Republic

Arab Union of Chemical and Petrochemical
Industries

Mr. Jamal Nasser Al-Azawi
Advisor
Syrian Arab Republic

Damascus University

Ms. Maha Abd el Latif
Professor

Institute of Planning

Mr. Nabil Al-Khoury
Dean
Syrian Arab Republic

Institute of Economic and Social Planning

Mr. Abd el Nasser Nasser
Syrian Arab Republic

Damascus Chamber of Commerce

Ms. Sonya Khanji
Member of the Board of Directors

Mr. Mohammad Abou Al-Hida Al-Laham

Damascus Chamber of Industry

Mr. Siyah Al-Bikaai
Industrialist

Damascus Rif Governorate Chamber of
Commerce

Mr. Adnan Al-Nan
Chamber Chairman

Syrian-Iraqi Joint Maritime Company

Mr. Ghassan Abdel Razzak Al-Aani
Director General
Tartous, Syrian Arab Republic

Agency for Combating Unemployment

Mr. Mohammad Saeed Al-Halbi
Agency Advisor
Syrian Arab Republic

Syrian Commission for Family Affairs

Ms. Sawsan Zakak
Gender and Development Expert
Syrian Arab Republic

General Union of Women

Ms. Souad Bakour
Chairman
People's Assembly Deputy

Ms. Raghda Al-Ahmad
Deputy Chairman
President of the Office of Media and Publishing

Syrian Environment Association

Ms. Warka Barmada
President
Syrian Arab Republic

Scientific Studies and Research Center

Mr. Amro Al-Armanazi
Director General
Syrian Arab Republic

General Union of Palestinian Women

Ms. Wadad Saeed Moussa Aabed
Member of the General Secretariat
Economic Committee Officer
Ramallah, Palestine

Women's Association of Deir Al-Ahmar

Ms. Dunia Baroud Al-Khoury
Founder and President of the Association
Lebanon

Women's Affairs Committee

Ms. Souad Mohammad Rafi' Maarfi
Deputy Officer of Environment
Scientist and Specialist in Research
Air Biology Section in Al-Rashed Allergy
Center
Kuwait

Ms. Myriam Abd Al-Salam Sh'aib
Member
Women's Committee of Kuwait

Islamic World Council on Disability and
Rehabilitation

Mr. Mohammad Hammoud Salman
Al-Tariki
General Supervisor
HRH Prince Sultan Bin Abdul Aziz Social
Welfare Campaign
Saudi Arabia

Ms. Zaafaran Ali Ahmad Al-Mhana
Yemen Office Representative
Saudi Arabia

Mr. Nasser Hammoud Al-Tariki
Advisor

Mr. Khaled Abd el Mon'em Kamal Hassan
Secretary of President

General Union of Chambers of Commerce,
Industry and Agriculture for Arab Countries

Ms. Nahed Al-Zein Naamani
Economic Researcher
Lebanon

Union of Arab Banks

Mr. Babker Mohieddine Ibrahim
Assistant General Secretary
Lebanon

Mr. Imad Shahab
Director of Studies

Mr. Bashir Abou Al-Shamat
Director of Financial and Administrative Affairs

Al-Mabarrat Charity Association

Mr. Farouk Mohammad Rizk
Director of Media Department
Lebanon

Mr. Jaafar Saleh Akil
Director of Public Relations

Imam Al-Sadr Foundation

Mr. Hasan Al-Hakeem
Lebanon

Lebanese Red Cross

General Salim Sarkis Layoun
President
Lebanon

National Association for the Lebanese Child

Ms. Imelda Yousef
Secretary
Lebanon

Palestinian Arab Women League

Ms. Samia Al-Ayoubi Khartabil
President
Lebanon

Ms. Anbara Mohammad Sinno Kibbi
Vice President
Lebanon

Order of Engineers

Mr. Mustafa Ismail Fawaz
Member of the Order
Lebanon

"Mafhoum" Company

Mr. Samir Al-Aita
General Manager
France

Egyptian AIDS Society

Ms. Sawsan El-Sheikh
President
Programme Officer
Egypt

Women National Committee

Ms. Hana' Abdelrahman Howaidi
Director General of Development
Yemen

Fraternité Notre Dame

Sœur Marie Sabine Legrand
France

Sœur Marie Myriam Guilbert
France

H. EXPERTS

Mr. Issam El-Zaim
Chairman of Board of Directors
Economic Studies Association
Syrian Arab Republic

Mr. Mahmoud Abd Al-Fadil
Economy Professor
Cairo University

Ms. Heba Nassar
Delegate
Faculty of Economy and Political Science
Cairo University

Mr. Maen Bashour
General Secretary
Arab National Convention

Mr. Nabil Sukkar
Managing Director
Syrian Consulting Bureau for Development and
Investment

Mr. Kareem Farman
Chairman of the Board of Directors
Director General
Center of Studies on Arab Women's Participation

Mr. Adeeb Nehmeh
Political Advisor for Poverty Reduction
UNDP

Annex II

**LIST OF DOCUMENTS SUBMITTED TO THE COMMISSION AT ITS
TWENTY-SECOND SESSION**

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/23/1	3	Provisional agenda
E/ESCWA/23/1/Add.1	3	Annotated provisional agenda
E/ESCWA/23/2	4	Proposed organization of work
E/ESCWA/23/3	5	Consideration of requests by States Members of the United Nations and/or its specialized agencies that are not members of the Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA) to participate as observers in the twenty-third session of the Commission
E/ESCWA/23/4	6	Priority issues in the Western Asia region
E/ESCWA/23/4(Part I)	6 (a)	Peace and security and their impact on economic and social development
E/ESCWA/23/4(Part II)	6 (b)	Achievement of the Millennium Development Goals in ESCWA member countries
E/ESCWA/23/4(Part III)	6 (c)	Social policies in ESCWA member countries
E/ESCWA/23/5	7	Report of the Executive Secretary on the activities of the Commission
E/ESCWA/23/5(Part I)	7 (a)	Implementation of 2004-2005 biennium regular budget activities
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.1	7 (a-i)	Progress made during 2004
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2	7 (a-ii)	Follow-up to Implementation of the resolutions adopted by the Commission at its twenty-second session
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.1		Consideration of the establishment within the Economic and Social Commission for Western Asia of a United Nations Arabic Language Centre: resolution 239 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.2		The establishment within the Economic and Social Commission for Western Asia of a committee on women: resolution 240 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.3		The impact of the lack of stability in the Arab region on economic and social development: resolution 241 (XXII)

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.4		The amendments made to the revised programme of work for the biennium 2002-2003: resolution 242 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.5		Adoption of the Agreement on International Railways in the Arab Mashreq: resolution 243 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.6		Cooperation between ESCWA member countries with respect to shared water resources and the Arab network for the integrated management of water resources: resolution 244 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.7		The ESCWA initiative for activating the role of science, technology and technological innovation in achieving the Millennium Goals: resolution 245 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.8		The formulation of a regional plan of action for an information society: resolution 246 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.9		The development of statistical work in the ESCWA region: resolution 247 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.10		The participation of ESCWA member countries in the International Comparison Programme: resolution 248 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.11		Strengthening consultancy services and technical cooperation activities in the Economic and Social Commission for Western Asia: resolution 249 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.12		Proposed programme budget for the biennium 2004-2005: resolution 251 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.2/Supp.13		Rehabilitation and economic and social reconstruction in Palestine: resolution 252 (XXII)
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.3	7 (a-iii)	Follow-up action at regional level to United Nations international conferences
E/ESCWA/23/5(Part I)/Add.4	7 (a-iv)	Reports of the sessions of Commission subcommittees
E/ESCWA/23/5(Part II)	7 (b)	The financial and budgetary position
E/ESCWA/23/5(Part III)	7 (c)	The technical cooperation programme and regional advisory services
E/ESCWA/23/5(Part III)/Add.1	7 (c-i)	Technical cooperation strategy
E/ESCWA/23/5(Part III)/Add.2	7 (c-ii)	Technical cooperation activities

Symbol	Item	Title
E/ESCWA/23/5(Part III)/Add.3	7 (c-iii)	Regular programme of technical cooperation
E/ESCWA/23/5(Part IV)	7 (d)	Recommendations of the United Nations Office of Internal Oversight Services on its audit of the regional commissions
E/ESCWA/23/6	9	Adoption of the Memorandum of Understanding on cooperation in the field of maritime transport in the Arab Mashreq
E/ESCWA/23/7	10	Draft programme of work for the biennium 2006-2007
E/ESCWA/23/8	11	Cooperation between ESCWA and the League of Arab States
E/ESCWA/23/9	12	Date and venue of the twenty-fourth session of the Commission
E/ESCWA/23/10	14	Draft report of the Commission on its twenty-third session
E/ESCWA/23/INF.1		List of twenty-third session documents
E/ESCWA/23/INF.2		List of publications and documents issued by the Commission since its twenty-second session
E/ESCWA/23/INF.3		Information for participants
E/ESCWA/23/INF.4		Proposed Technical Cooperation Projects 2005-2007
